

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2011 PAR LE CIPCRE-BÉNIN ET SES PARTENAIRES

(Rapport général)

Introduction

A l'instar de la communauté internationale, le CIPCRE-Bénin a célébré le 2 février 2011, la Journée mondiale des zones humides (JMZ) pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar), le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne.



Pour l'année 2011, deux circonstances se conjuguent :

- 2011 est déclarée par les Nations Unies "Année Internationale des forêts" ;
- 2011 marque le 40^{ème} Anniversaire de la Convention de Ramsar.

De ce fait, le thème de la JMZ 2011 est « *Les forêts : vitales pour l'eau et les zones humides* ».

Or, le CIPCRE-Bénin, à travers le projet PROGEL 2, œuvre pour la conservation / valorisation des forêts de zones humides notamment Kodjizoun et Gnanhouizoun.

Ainsi, pour assurer la mobilisation des autorités locales, des OSC, des jeunes et des femmes des Communes des Aguégues et de Bonou, autour de la gestion durable des zones humides et des forêts, et susciter l'intérêt des structures d'appui (Etat, PTF, ONG, etc.) sur les défis à relever concernant les forêts de zones humides de la basse vallée de l'Ouémé, le CIPCRE-Bénin a célébré les 1^{er} et 02 février la JMZ.



1. Journée du 1^{er} février 2011

Il s'est tenu au siège de la Direction nationale du CIPCRE-Bénin à Akpro-Misséréte une Conférence-débat autour du thème « *Forêts de zones humides au Bénin : quelles stratégies*

pour une gestion durable ? ». Elle a connu la participation d'une part des autorités des mairies (des communes des Aguégus et de Bonou) et de l'administration forestière (DGFRN, DDEPN) et d'autre part des Responsables de FEM/PNUD et des ONG, des Représentants de l'UPAO et de la DGAT, des étudiants et bien d'autres éco-citoyens.

La présence des autorités politiques à la conférence-débat ne lui a pas fait perdre aucunement son aspect technique. C'est ainsi qu'à la suite de l'installation des officiels au présidium et le



mot du Représentant du DN/CIPCRE-Bénin qui a présenté le contexte de la journée, place a été faite aux différentes communications et aux expériences du Forum Biodiversité dans la conservation des forêts communautaires de zones humides.

1.1- Communications

Elles ont été présentées successivement par KOUTON Méryas, C/UPILD au CIPCRE-Bénin, le Représentant du Maire de Bonou et enfin le Maire des Aguégus en personne.

La communication du CIPCRE-Bénin a présenté la structure en rappelant sa vision et sa mission avant de faire un point sur la situation préoccupante dans laquelle se trouvent les zones humides de l'Ouémé et la thérapie proposée par le CIPCRE-Bénin à travers le projet PROGEL. Il posa enfin la préoccupation à l'ordre du jour : Comment faire pour sauver les reliques forestières de la vallée de l'Ouémé?



Le 2^{ème} Adjoint au Maire de Bonou, Monsieur AFOHOUNHA Julien, représentant le Maire de la Commune, a d'abord fait la liste des principales formations forestières de sa Commune qu'il a pris le temps de valoriser avant d'aborder les problèmes environnementaux qui le préoccupent. Ils ont pour noms l'érosion des berges, le comblement des cours et plans d'eau, le déboisement et la pression démographique sur les écosystèmes humides. Mais il précisa

qu'avec les interventions du CIPCRE-Bénin dans Gnanhouizounmè, la situation a commencé à connaître un début de revirement. Aussi, pense-t-il que l'initiative conjointe du CIPCRE-Bénin et de la Mairie de Bonou au sujet de l'écotourisme contribuera non seulement à la valorisation de ces écosystèmes menacés d'extinction mais aussi, au bien-être économique et social des communautés. Cependant, l'interrogation qui demeure est la stratégie à mettre en place par la Commune de Bonou pour une durabilité des actions de conservation entamées car le projet PROGEL est appelé à son terme dans deux années environ.

Pour le Maire des Aguégus, après avoir présenté sa Commune au plan géographique, administratif et socio-économique, il met un point d'honneur sur le statut lacustre de la Commune donc baignant pleinement en zones humides notamment le Site Ramsar 1018. Concernant la gestion de cette zone humide, deux problèmes majeurs sont ressortis. Il s'agit des techniques d'exploitation et les conditions critiques d'hygiène et d'assainissement.

Les actions de conservation et de valorisation des ressources forestières dans la Commune se fait avec l'appui de l'ABE et du CIPCRE-Bénin et portent respectivement sur Bamèzoun et Kodjizoun, toutes deux situées dans l'Arrondissement d'Avagbodji. Il n'a pas manqué de signaler les problèmes d'incompréhension au niveau communautaire à Akpadon.



James GEGBO, Maire des Aguégus



Le 2^{ème} Adjoint au Maire de Bonou

1.2- Expériences du Forum Biodiversité dans la conservation des forêts communautaires de zones humides.

Les expériences des structures membres du Forum ont été présentées par les Responsables de trois ONG membres du Forum. BEES-ONG, NT-ONG et CREDI-ONG.

BEES-ONG a présenté les problèmes auxquels sont confrontées les zones humides en général et leurs conséquences notamment l'érosion des berges.

L'approche de solution utilisée par BEES est constituée des principales actions suivantes :

- la reforestation à travers les enfants ;
- l'information, l'éducation et la communication (IEC) ;
- développement de l'écotourisme (stratégie adéquate pour une gestion durable des ressources naturelles).

Selon le Directeur de NT, pour le bien-être dans le futur, il faut procéder à l'éducation des enfants actuels. Pour ce faire, depuis 2004, Nature Tropicale mène des actions d'IEC autour de la forêt de Lokoli. Il a profité de son intervention pour partager avec les participants cette expérience similaire à la situation d'Akpadon, qu'il a connu avec la forêt de Lokoli.

Abordant l'importance de l'arbre pour l'homme, le Directeur de NT-ONG a souligné que d'après les études, un homme dépense 52 arbres par an. Selon lui, la plantation d'un arbre ne doit pas être un événement. Tout arbre utile doit être planté à tout instant sans attendre le 1er juin (Journée nationale de l'arbre au Bénin). Il a invité tous les participants à la conférence-débat, de profiter de l'événement qui est célébré, pour planter un arbre, ce même jour.

Quant au Directeur de CREDI-ONG, l'expérience de sa structure se concentre sur l'initiative « Vallée du Sitatunga » basée à Zinvié dans la Commune d'Abomey-Calavi. A travers cette expérience, il assure la promotion de l'aquaculture intégrée, de l'agriculture paysanne et la protection de l'environnement et ceci dans le seul objectif de conserver un habitat et une biodiversité associée au profit des communautés locales.



Max DJONDO (BEES-ONG) et Josea BODJRENOU (NT-ONG) pendant leurs présentations

1.3- Débats

Ils ont porté sur les différentes communications et expériences présentées au cours de la conférence-débat et ont porté sur la crise à Akpadon, des approches de gestion pacifiques, la

politisation à outrance de toutes les instances administratives nationales en défaveur de la promotion d'une bonne gouvernance, l'implication effective et même la prise en main des activités de conservation par les mairies en partenariat avec la DGFRN, la perception paysanne de l'acte de pose de plaque, le rôle de l'administration forestière et surtout une synergie d'action pour une veille stratégique permanente en faveur de la conservation des ressources naturelles en général et la protection des forêts de zones humides en particulier.

De façon concrète, nous pouvons retenir que tous les participants ont convergé vers principalement la synergie d'action regroupant tous les acteurs dont les principaux qui ont été ciblés sont les ONGs, les communes, les enseignants, la DGFRN à travers ses structures départementales. Aussi a-t-il été souligné l'aspect très important de ne pas se tenir tout le temps aux théories et rencontres peu productives mais plutôt d'initier même à peu de frais, des actions de conservation que sont surtout les plantations dans les plaines d'inondation de la vallée de l'Ouémé.



Quelques suggestions spécifiques :

Parmi les diverses suggestions spécifiques, on peut noter ce qui suit :

- La sensibilisation du corps de enseignants (Professeurs d'Histoire et Géographie par exemple) afin qu'ils sensibilisent en retour les élèves.
- Par rapport à la crise aux Aguégus, inviter les autorités communales et les forestiers à mener les procédures adéquates en vue de sa prompte résolution.
- Pour ce qui concerne les problèmes fonciers, il va falloir que penser la sécurisation des forêts.

- Il est capital de développer toute une stratégie de communication.
- Il est important de procéder à la création d'un cadre réglementaire et institutionnel.
- Il faut que chaque acteur joue son rôle dans l'application des lois forestières.
- Il faut que les mairies optent concrètement pour la gestion de leurs forêts en donnant la preuve de leur engagement sur le plan financier.

2.- Journée du 02 février 2011

Elle a été célébrée avec les communautés à la base, simultanément à Avagbodji et à Damè-Wogon respectivement dans les Communes des Aguégoués et de Bonou.

2.1- Célébration à Bonou

A Bonou, la célébration a été faite en trois principales étapes que sont la caravane verte, la pause de plaque et la sensibilisation grand public.

La caravane s'est ébranlée depuis le carrefour Bonou-centre pour échouer devant les bureaux de l'arrondissement de Damè-Wogon. Mais avant, au carrefour Assrossa et en présence du



Représentant du Maire de Bonou et du Président du COGEPAF Gnanhouizounmè, il a été officiellement implanté une plaque indicatrice et écotouristique de la Forêt Gnanhouizoun. A cette étape, comme c'est le cas de bien

d'autres, le groupe Gangbè des femmes de Gnanhouizounmè donnait de la voix pour vanter les actions de développement menées dans le cadre du projet PROGEL, devant une foule toute en liesse.

C'est devant les bureaux de l'Arrondissement de Damè-Wogon que la sensibilisation proprement dite s'est déroulée et a porté essentiellement sur les enjeux environnementaux et socio-économiques des forêts surtout de ses ressources végétales et également ceux des zones humides. Mais avant, l'exposé de motif de la célébration a été présenté et les discours protocolaires qui ont cependant très tôt pris l'allure de sensibilisation ont été dits par le CV de Gnanhouizounmè, le Président du COGEPAF et le Représentant du Maire de Bonou.

A travers les interventions des différents acteurs au cours des débats, on pouvait retenir que les populations n'ignorent nullement l'utilité environnementale et socio-économique des écosystèmes humides et forestiers. Ce qui n'est pas perçu par elles, reste le risque qu'elles courent en s'adonnant à une mauvaise gestion de ces ressources.

La séance a pris fin sur une note d'espoir que les écosystèmes humides bénéficieront d'un peu plus attention de la part des populations donc se porteront mieux.

Conclusion

La célébration de la quarantième journée mondiale des zones humides par le CIPCRE-Bénin et ses partenaires a été d'un grand succès. La médiatisation bien organisée et accentuée des différentes activités a eu des échos inespérés. La conférence-débat a atteint ses objectifs d'éveil et d'orientation vers une stratégie de veille écologique dans le département alors que la caravane verte dans la Commune de Bonou a permis de drainer une foule importante pour les messages de sensibilisation en faveur de la gestion rationnelle des forêts de zones humides dans la vallée de l'Ouémé.

Sigles et abréviations

ABE : Agence Béninoise pour l'Environnement.

BEES-ONG:

CIPCRE: Cercle International pour la Promotion de la Création

COGEPAF: Comité de Gestion Participative de la Forêt

CREDI-ONG: Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré

CV: Chef de Village

DGAT: Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Centre universitaire de Porto Novo

DGFRN: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles.

DN: Directeur National

FEM/PNUD: Fonds pour l'Environnement Mondial/Programme des Nations Unis pour le Développement

JMZ: Journée Mondiale des Zones Humides

NT-ONG: Nature Tropicale ONG

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OSC: Organisation de la Société Civile

PROGEL: Promotion de la Gouvernance Environnementale Locale

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

UPAO: Université Protestante d'Afrique de l'Ouest

UPILD: Unité de Promotion des Initiatives Locales de Développement

Par KOUTON Méryas D., C/UPILD/CIPCRE-Bénin